

Saint-Clément

À SAINT-CLÉMENT, LA VIE C'EST VOUS !

✿ Dossier

Un budget offensif pour des temps complexes

✿ Engagements

Le bilan municipal à mi-mandat

✿ Solidarité

Saint-Clément protège ses enfants



✿ Rue de la Ballastière

Le nouveau restaurant scolaire ouvre ses portes



Saint-Clément

À SAINT-CLÉMENT, LA VIE C'EST VOUS !

4

Infos

- Les médaillés clémentins
Nicolas Fourmaux,
Jean-Daniel N'Guyen Van Loc
et Nathanaël Trier

5 Dossier Budget
● De bons résultats en 2023

9

Bilan à mi-mandat

- ✓ Engagements tenus
- ✚ Actions réalisées hors programme
- Perspectives 2020 - 2026



13

Vie Économique

- Métiers de la restauration**
- Promocash
- Place de l'église**
- Cabinet médical
- Laure Depreux**
- Naturopathe

15

Retour en images

16

Communication

- Partager une identité commune
- Portraits clémentins

Sommaire

18

Vie pratique

- Voisins vigilants et solidaires**
- La participation citoyenne
- Police Municipale**
- Conseils pour l'été
- Période estivale**
- Les bonnes pratiques

20

Enfance

- École Célestin Freinet**
- Tout savoir sur la maternelle

21

Solidarité

- Protéger les enfants**
- Boîte aux lettres papillons
- Sécurité et solidarité**
- Dispositif Angela

22

Actualités

- Agenda
- État civil

Éditorial

Chères Clémentines,
Chers Clémentins,

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » : ce proverbe est bien conforme à ce qu'est aujourd'hui Saint-Clément. Depuis de nombreuses années, l'équipement de notre collectivité est tourné vers l'enfance et la famille. Autrement dit, tourné vers l'avenir.



Ainsi, à deux pas de la maison de l'enfance qui fête ses douze ans, éclot le nouveau restaurant scolaire. Moderne, spacieux et plaisant au regard, ce bâtiment pourra recevoir 200 petits commensaux et offrir des salles annexes susceptibles d'accueillir des activités du multiloisirs.

Dans ce même bulletin, vous trouverez des informations sur l'école maternelle ou encore la protection de l'enfance.

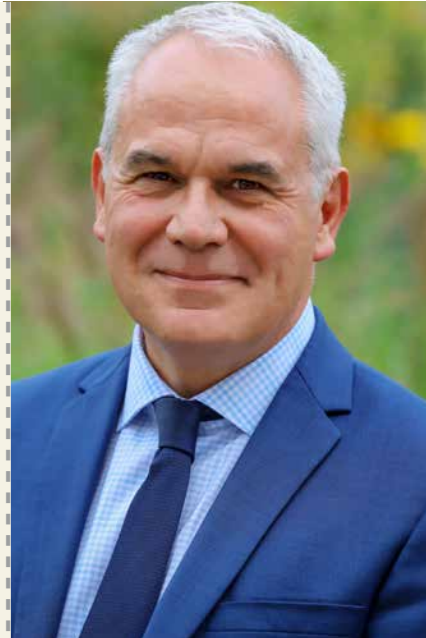
Edifier les Clémentins de demain, leur donner des bases solides pour l'avenir, c'est aussi faire avancer ce qui structure le cadre de vie.

C'est ainsi que de nouveaux travaux sont lancés cet été et notamment rue Jean Mermoz où la ville se penche à la fois sur la vitesse, le stationnement et le cours de la Gaillarde.

Enfin, pour rendre possible ce qui est nécessaire, vous trouverez également un point sur la bonne santé financière de notre petite ville.

C'est cette même santé financière qui permet à la municipalité de disposer d'un bilan d'actions très performant à la mi parcours du mandat.

Bel été à toutes et tous !



Gilles Pirman,
Maire,
Vice-président
du conseil
départemental
de l'Yonne

*« Édifier les Clémentins
de demain, leur donner
des bases solides pour
l'avenir »*



Ça brille en Judo et Parkour ! Les médaillés clémentins



● **Nicolas Fourmaux et Jean-Daniel N’Guyen Van Loc**, licenciés au Judo Club Clémentin, ont remporté le titre de champions de France « Katame no Kata* » pour la cinquième année consécutive, le 16 mars 2024 à Tergnier dans l’Aisne.

Leur succès est le fruit d’une complicité, d’un travail acharné et d’un dévouement sans faille à leur discipline exigeante.

Bravo à Nicolas et Jean-Daniel pour ce quintuple titre : une performance exceptionnelle !

*Le katame no kata est le kata des techniques de contrôle (immobilisations, étranglements et luxations) au sol. Ce kata est présenté pour le 3^e ou 4^e Dan.



● **Nathanaël Trier** a fait briller la France en Parkour lors du FISE : Festival International des Sports Extrêmes de Montpellier, en Occitanie.

Une compétition annuelle représentant plusieurs sports urbains dits extrêmes : roller, BMX, skateboard, mountain bike, wakeboard, trottinette et Parkour.

Un grand bravo au Clémentin qui monte sur la première marche de la Coupe du monde de la « FISE World » en Parkour Freestyle avec une première mondiale : un triple foot...

Pour Nathanaël, étudiant en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l’université de Metz, c’est le fruit d’années d’un entraînement individuel très sérieux.

Certains auront pu parfois admirer, à ce titre, ses prouesses à la Fontaine d’Azon à Saint-Clément.

Budget & Travaux Le budget communal : rendre possible ce qui est nécessaire



Une situation financière saine et solide malgré des contraintes grandissantes : voici ce qui pourrait résumer le budget de Saint-Clément.





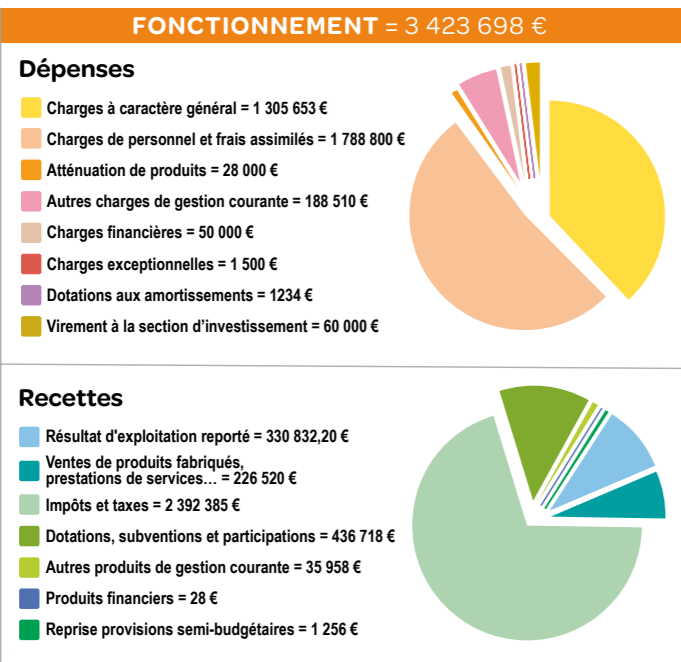
Budget de Saint-Clément De bons résultats en 2023

L'exercice en cours s'appuie sur un résultat 2023 qui a permis d'affecter 400 000 € en section d'investissement, ce qui permet de financer en partie des équipements sans emprunt ni recours à la fiscalité. La clôture de 2023 permet également d'affecter 330 000 € en section de fonctionnement (vie courante de la collectivité).



Pour fonctionner en 2024

Le conseil municipal a voté des prévisions de dépenses de fonctionnement à hauteur de 3 423 000 €. Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à la hausse de 6,53 %.

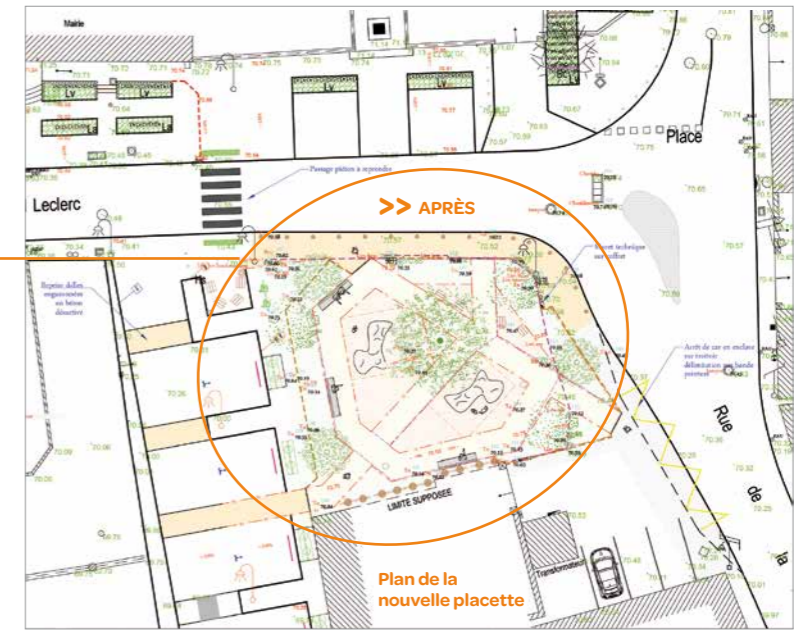


Rue de Paris : sens unique à l'essai

Depuis plusieurs années la question des flux de circulation sur ce quartier fait débat. Et même si une étude confiée à un cabinet indépendant ne relève pas de dysfonctionnement notoire, l'expression des riverains lors des réunions publiques (en présence des élus et des services de la ville) laisse comprendre que des améliorations restent à rechercher.

Dans ce cadre, il sera procédé à la mise en sens unique de la rue de Paris à titre expérimental. Aussi, pendant 4 mois (du 15/09/24 au 19/01/25), la circulation ne sera possible sur cette voie que dans le sens « République – centre E. Leclerc ». Dans l'autre sens, il ne sera pas possible de s'engager rue de Paris depuis le rond-point « Valéo ». Cette expérimentation permettra de tirer des conclusions concrètes sur la plus-value d'un tel changement. À noter qu'un stationnement provisoire matérialisé au sol et réparti en quinconce sera mis en place.

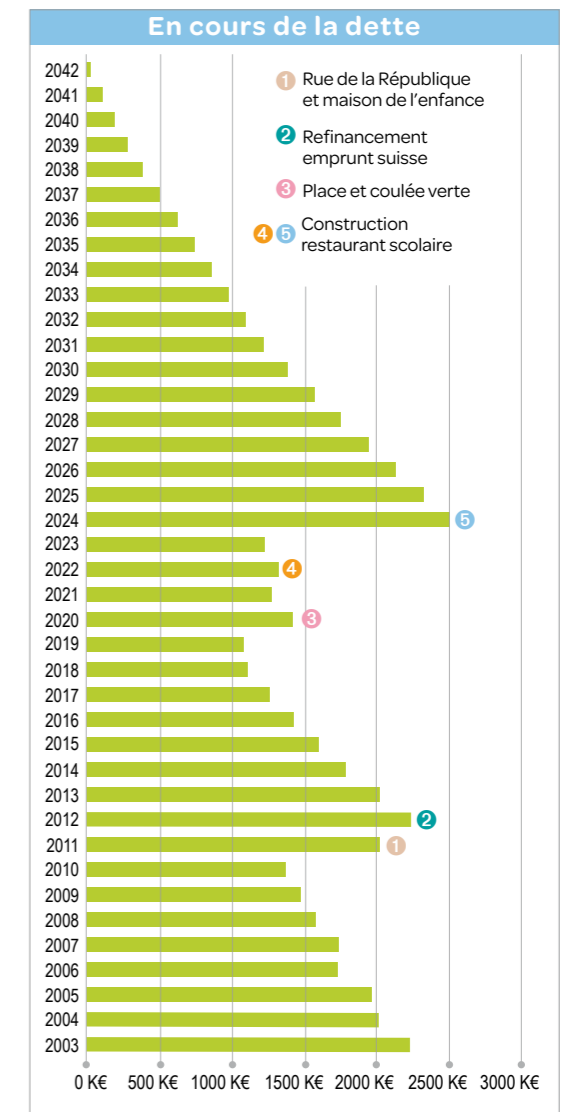
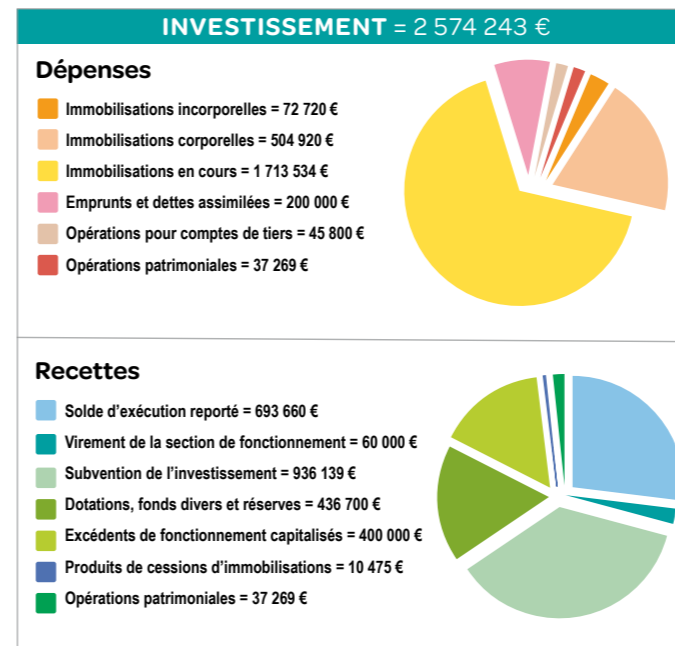
À l'issue de la période d'essai et conformément aux engagements du maire, un retour d'expérience sera organisé avec les riverains. D'ici là, les habitants de la rue de Paris et des voies adjacentes sont invités à faire preuve de compréhension et à être particulièrement vigilants : les habitudes sont souvent tenaces !



Pour équiper la ville

Les élus ont tablé sur un niveau d'investissement à hauteur de 2 575 000 € en 2024.

Parmi les dépenses significatives on trouvera du matériel technique, du renouvellement de véhicules, de la modernisation de voirie, la fin du financement du nouveau restaurant scolaire, le nouveau sol souple de la cour de l'école maternelle, les travaux rue Jean Mermoz, de la vidéosurveillance ou encore l'aménagement de la placette face à la mairie.



L'église de Saint-Clément franchit le siècle

Ce chantier est confié à une entreprise icaunaise spécialisée

Ce bâtiment, propriété de la ville, est au cœur du village depuis le 13^e siècle. Il a connu une réhabilitation significative en 1779 puis au début du 20^e siècle. Quelques améliorations sont intervenues ensuite comme l'installation du chauffage, la couverture du plafond en lambris, l'éclairage extérieur...



L'église fait l'objet d'une attention permanente car il faut lutter contre l'humidité et les effets du temps. Dans cet esprit, une première phase de travaux a été lancée pour assainir et embellir le mur latéral et ses voûtes en ogive. Le chantier a été confié à une entreprise icaunaise spécialisée dans la réhabilitation des monuments. De l'avis du maître d'œuvre « la ville consolide son église pour les 300 ans à venir ». On se donne rendez-vous dans 3 siècles ?

L'église de Saint-Clément au début du 20^e siècle



Les bio-déchets

À l'échelle de l'agglomération, dès le 15 juillet, les premiers abris à bio-déchets seront installés dans quatre communes, dont Saint-Clément, par la communauté d'agglomération du grand sénonais.

À long terme, l'objectif de l'agglomération est de déployer ses composteurs partagés dans l'ensemble des 27 communes dès 2025. Les habitants pourront demander un bioseau auprès de l'agglomération, seau qui servira à recueillir les biodéchets chez eux. Les biodéchets devront ensuite être vidés dans les bacs qui seront collectés chaque semaine. (Site prévu pour l'expérimentation : place de l'église).

✳ Pour tous renseignements : 03 58 45 10 23



Bilan à mi-mandat

- ✓ Engagements tenus
- ✚ Actions réalisées hors programme
- 📅 Perspectives 2020 - 2026



- Finances
- Adapter services et infrastructures
- Dialoguer et informer
- Améliorer et sécuriser notre réseau routier
- Accompagner les enfants et les parents
- Apprendre dans de bonnes conditions
- Offrir culture et loisirs
- Vivre dans une commune solidaire
- Favoriser le dynamisme de l'économie et de l'emploi
- Viser un développement harmonieux
- Vivre dans une commune sereine et tranquille

Finances

Une situation financière saine et solide pour permettre de faire évoluer la ville, de l'équiper, d'assumer les services publics parfois inhabituels dans une ville de moins de 3000 habitants.

Ces 3 dernières années, la ville a consacré près de 10 millions d'euros aux investissements. Sur la même période, elle est parvenue à dégager d'importants excédents de fonctionnement afin de lui permettre, sans augmenter les impôts, de poursuivre son désendettement et d'investir massivement en recourant modérément à l'emprunt.

Grâce à cette gestion rigoureuse et ambitieuse, d'importants travaux ont pu être réalisés au bénéfice des Clémentins. En 2022, l'encours de la dette par habitant de Saint-Clément s'élevait à 425€ quand il était de 1453€ en 2001. Cette gestion rigoureuse et offensive restera au cœur de l'action municipale pour les 2 prochaines années.

Autofinancement par habitant

Capacité d'autofinancement (en €/hab.)	2001	2018	2022
Saint-Clément	8	164	146
Commune de taille similaire	303	172	181

Fiscalité 2023

TAUX	Saint-Clément	Communes de taille similaire
Foncier bâti	17,79 %	15,43 %
Foncier non bâti	37,31 %	43,47 %

Endettement (euros/habitant)

	Saint-Clément	Communes de taille similaire
Encours de la dette en 2018	334	701
Encours de la dette en 2022	433	669



● Adapter services et infrastructures

Une ville, comme une entreprise, doit veiller à aller de l'avant, à se moderniser, à développer son patrimoine. C'est de cette manière qu'elle rend un service adapté à la population.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Créer un nouveau restaurant scolaire pour faire face à la démographie scolaire
- ✚ Rénover la salle des fêtes et l'ouvrir sur le parc Beltrame
- ✓ Engager une programmation pluriannuelle des travaux d'entretien de l'église, patrimoine communal
- ✚ Étudier l'implantation d'une « halle sportive »
- ✓ Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics
- ✓ Poursuivre l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite
- ✚ Renouvellement des tatamis du dojo
- ✚ Réhabilitation du bâtiment qui accueille la MJC (toiture, huisseries)
- ✚ Installation de panneaux photovoltaïques sur la mairie



● Dialoguer et informer

La gestion municipale est faite de décisions et d'arbitrages mais elle ne peut se défaire de l'écoute et du dialogue avec la population.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Lancer une application mobile de la ville de Saint-Clément
- ✓ Poursuivre l'implantation de panneaux numériques d'informations
- ✓ Maintenir les réunions de proximité avec la population : le COVID n'a pas permis de tenir les réunions publiques. Elles ont été programmées en 2024.
- ✓ Maintenir la coopération avec les riverains en amont de toute opération de chantier importante dans la commune



● Améliorer et sécuriser notre réseau routier

2 300 000 euros ont été consacrés ces 3 dernières années à l'amélioration du réseau de voiries de Saint-Clément. Il faut poursuivre cet effort.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Produire un plan de déplacement urbain
- ✓ Améliorer la zone commerciale de la Gaillarde
- ✓ Mettre en place une aire de covoiturage : sera réalisée en 2024
- ✚ Développer les bornes électrique de recharge de véhicule
- ✓ Poursuivre le haut niveau d'investissements pour la création ou la réhabilitation des voiries et trottoirs
- ✚ Réfection rue Général Leclerc
- ✚ Aménagement quai bus et sécurisation école élémentaire rue A. Clouzard
- ✚ Obtention d'un revêtement phonique auprès du Département sur la déviation D 606
- ✚ Aménagement rue Jean Mermoz en 2024

● Accompagner les enfants et les parents

La famille et la petite enfance sont au cœur des priorités de la municipalité.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Engager des opérations de sensibilisation et d'éveil au développement durable
- ✓ Proposer des ateliers de soutien à la parentalité
- ✓ Proposer des actions d'accompagnement aux ados (scolarité, bien être, usage d'internet...)
- ✚ Créer des chantiers éducatifs pour la découverte des métiers
- ✓ Poursuivre les déplacements culturels à destination des 12-18 ans



● Apprendre dans de bonnes conditions

Investir pour une école de qualité et y favoriser un enseignement moderne, c'est accompagner les petits Clémentins en leur offrant l'égalité des chances au sein de l'école communale.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Poursuivre l'équipement numérique des écoles
- ✓ Maintenir un investissement élevé en direction des écoles
- ✓ Développer des actions de prévention au sein de l'école
- ✚ Changement du sol souple des jeux extérieurs à l'école maternelle

● Offrir culture et loisirs

Pour une commune de près de 3000 habitants, Saint-Clément se singularise en hébergeant 25 associations et plus de 1700 adhérents.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Poursuivre le partenariat avec les associations clémentines
- ✓ Promouvoir la lecture pour tous autour de la médiathèque
- ✚ Proposer un service de prêt de livres et revues à domicile pour les personnes isolées
- ✓ Proposer des boîtes à livres réparties dans la ville
- ✓ Organiser Yonne Tour Sport pour les enfants et Yonne Tour Sport Seniors avec le Département
- ✓ Développer des lieux d'activités physiques en plein air

● Vivre dans une commune solidaire

Accompagner les plus fragiles, aider les familles en difficultés, favoriser le maintien à domicile, c'est gérer la collectivité avec humanité et faire de la solidarité entre Clémentins une réalité.

Les engagements pris pour la mandature :

- ✓ Poursuivre l'engagement de la commune auprès du public fragile
- ✓ Poursuivre la lutte contre l'habitat indigne
- ✓ Créer des jardins familiaux
- ✚ Créer une « bourse d'entretien » des jardins
- ✓ Créer un espace de vie sociale avec la MJC
- ✓ Encourager les habitants aux gestes responsables pour l'environnement
- ✚ Mise en place de boîtes aux lettres « papillons » afin de libérer la parole des enfants
- ✚ Adhésion au dispositif Angela
- ✚ Désignation d'une élue référente pour les victimes de violences intrafamiliales



Favoriser le dynamisme de l'économie et de l'emploi

Les engagements pris pour la mandature .

- ✔ Soutenir la requalification des commerces clémentins par un soutien financier à la mise aux normes et à la rénovation des façades
- ✔ Soutenir et accompagner l'association des commerçants du nord de Sens dans ses actions de promotion
- ✔ Poursuivre les actions de partenariat avec le Plan Local d'Insertion par l'Emploi
- ✚ Plus de 10 entreprises et 3 professionnels de santé accueillis.



Viser un développement harmonieux et durable

Veiller au dynamisme de Saint-Clément et enrichir le cadre de vie des Clémentins.

Les engagements pris pour la mandature .

- ✔ Mettre en place un plan communal de développement durable
- ✔ Créer des jardins familiaux
- ✔ Rénover les placettes
- ✔ Étudier la création d'espaces conservatoires de la biodiversité (fruitiers, potagers, ruchers...)
- ✚ Protection de la mare d'Heuré avec la LPO
- ✚ Installation d'un nichoir à chouettes dans le clocher de l'église
- ✚ Passage au LED des bâtiments communaux
- ✚ Aménagement d'un espace de verdure et jeux pour enfants face à la mairie en 2024
- ✚ Cabanes à insectes

Vivre dans une commune sereine et tranquille

La sécurité est une préoccupation permanente. À l'échelle de la commune, le maire doit veiller à la tranquillité et à la sécurité publiques. Il faut continuer d'assurer aux Clémentins une commune paisible.

Les engagements pris pour la mandature .

- ✔ Poursuivre l'équipement communal de vidéosurveillance
- ✔ Créer une réserve communale de sécurité civile
- ✔ Renforcer le réseau des « voisins vigilants »

- ✔ Engagements tenus
- ✚ Actions réalisées hors programme
- ✔ Perspectives 2020 - 2026



Restauration, santé et bien-être

Vitalité des offres et services

Une nouvelle enseigne pour les professionnels

Métiers de la restauration

Promocash a ouvert le 18 janvier dernier pour répondre aux besoins des professionnels des métiers de la restauration. Ce nouvel établissement est confié à Stéphane Chaslin, présent dans l'enseigne depuis 2017. Ces dernières années il a acquis une connaissance fine des attentes des restaurateurs en matière d'offre et de services. Pour l'accompagner dans ce nouveau challenge, il s'est entouré d'une équipe de 8 collaborateurs tous originaires de la région et experts des produits locaux.

Privilégier la proximité

Pour cette ouverture, Promocash a fait le choix d'un emplacement facile et rapide d'accès pour les professionnels. Le magasin, d'une superficie de 1200 m² au total dont 820 m² dédiés à la vente, apporte aux restaurateurs de la ville et ses environs une offre de cash & carry.

Valoriser les produits frais et le cœur d'assiette

Promocash fait la part belle aux produits frais avec une offre particulièrement travaillée en produits cœur d'assiette – fruits et légumes, marée, et boucherie – que les professionnels peuvent mettre à la carte, à l'ardoise et en plat du jour.



Les restaurateurs y trouveront une sélection de produits de pêche côtière venus de 34 criées françaises avec des arrivages quotidiens, des productions d'éleveurs locaux et nationaux pour la filière Boucherie, une offre Bio, de produits labellisés et d'origine...

À la belle saison, promocash propose également une offre des maraîchers locaux.

● **Lieu : PROMOCASH - 03 86 87 6170**

Du lundi au vendredi de 7h à 12h et 14h à 18h, le samedi de 7h à 12h

✚ **5 rue de Sainte-Colombe – Zone artisanale de la Fontaine d'Azon**



Un service
santé pour tous
au cœur de
Saint-Clément

Un nouveau cabinet médical place de l'église Des professionnels de santé qui s'enracinent



À côté de la Poste, place de l'église, la ville a aménagé un local communal pour accueillir (ou mieux loger) des professionnels de santé du territoire. Ainsi, le docteur Isabelle Genin Alvarez, le cabinet d'infirmières Briere-Chaillet-Chevillon et la diététicienne Alexandra Besse ont établi leurs nouveaux quartiers au cœur de Saint-Clément.

Cette opération a permis d'augmenter le nombre de patients clémentins « médecin traitant », même si la capacité du médecin a rapidement atteint le seuil maximal. Pour rappel les perspectives de démographie médicale pour Saint-Clément établies en 2011 laissaient apparaître le départ du dernier médecin généraliste de la commune à horizon 2023. Les actions et partenariats de la collectivité permettent aujourd'hui de dénombrer 4 médecins à Saint-Clément ainsi qu'une maison médicale de garde (le soir et le week-end) qui est pour l'heure la seule du département de l'Yonne. Elle présente en outre la particularité de fonctionner avec des médecins et des infirmiers libéraux.



● Pour la joindre, composez le 15.

Garder équilibre et bien-être Laure Depreux, naturopathe

La naturopathie est une "médecine non conventionnelle" qui s'appuie sur des méthodes naturelles pour maintenir ou améliorer un état de santé. Mais la naturopathie ne soigne pas, elle agit de façon globale sur l'individu en cherchant la cause de ses maux. Laure Depreux vous accompagne désormais à Saint-Clément et vous conseille afin de prévenir des troubles ou d'améliorer votre santé : alimentation, stress, gestion des émotions, sommeil, bien-être. Elle vous propose un programme d'hygiène de vie, de l'iridologie ou encore de la cohérence cardiaque. Enfin elle soutient particulièrement les femmes autour de la ménopause et les iades à garder équilibre et bien-être.

✦ 6 rue de la Gaillarde - Espace Cristal
● 06 40 87 85 84 - www.laure-naturo.fr



RETOUR EN IMAGES



Commémoration du 11 Novembre



Les 24h du jeu



Nuit de la lecture



Soirée théâtre



Visite du sous-préfet



Marché de Noël



Intervention de la police



Sortie ados



Action diabète



Les jardins familiaux

Partager une identité commune Portraits clémentins

24 volontaires pour résumer la présence de 3000 habitants

Sans doute faut-il chérir comme un bien précieux le fait qu'un village puisse avoir une âme. C'est-à-dire représenter pour celles et ceux qui y résident un havre reposant et sûr, la faculté de connaître ses voisins, y voir s'épanouir ses enfants et partager, finalement, une identité commune.

"La ville a une figure, la campagne a une âme"

Jacques de Lacretelle

À l'orée d'un 21^e siècle turbulent et individualiste, il est bon de partager un même destin parce que l'on partage un même lieu. Parce que, en le choisissant on devient dépositaire de son histoire, de son présent et de son devenir. Quand le monde tourne trop vite, quand les métropoles attirent en nombre une humanité nouvelle au risque de la déshumaniser, le village reste un point fixe. La pandémie que nous avons traversée aura été pour nombre de citadins le révélateur des bienfaits de la ruralité. Sans attendre cette dynamique, Saint-Clément a établi sa répu-

tation sur la qualité de vie des familles, la solidarité entre les générations, l'épanouissement des enfants et la tranquillité des parents.

Pour preuve, le slogan qui figure souvent auprès de notre petit arbre fruitier que notre commune s'est choisi pour armoirie « à Saint-Clément la vie, c'est vous ! ».

Cette exposition, confiée au photographe clémentin Emmanuel Berry et initiée avant la crise sanitaire, avait pour but de mettre en avant les Clémentins d'aujourd'hui qui ont fait le choix de Saint-Clément ou ceux qui n'en sont jamais partis. 24 volontaires pour résumer la présence de 3000 habitants. « 3000 âmes » comme on disait jadis. Elles s'additionnent pour n'en former qu'une : celle de notre village.

Gilles Pirman



Un grand merci à : Séverine et David ARNAL, la famille CHAUMONT, Mickaël CLAUDIN, Alvaro CORTINHAS, Liliane et Maurice DECORSAIRE, Madeleine DEMAUX, Thomas DIZENGREMEL, Caroline DROUIN et Odeline LAVERDANT, Aimée et Georges GAY, Maxine GUEBEY, Michel HERMIER (✝), Nicole et Christian LAVERDANT, Jeanine et Michel PETITPAS, Pierrette RAISON, Madeleine et Louis-Marie (✝) REMAUD, Mustapha SRHIRI, la famille SYLARD TRAN, Mathilde SPANU (✝), Emilie THIRY, Alexandre TROUÉ, Ameline VANLAUWE, Virginie VIGNOT et Gérard HUIS, Maryvonne ZOUDE.



La participation citoyenne

La ville de Saint-Clément adhère depuis plusieurs années au dispositif de participation citoyenne, appelée aussi « voisins vigilants ».



Il s'agit d'un réseau de vigilance citoyenne en vue de prévenir les actes délictueux touchant aux biens et aux personnes d'un quartier. En aucun cas il ne s'agit d'initiative individuelle voulant se substituer aux services de police. Le rôle du voisin vigilant est de centraliser les informations et les transmettre aux services de polices municipale ou nationale. Il peut aussi alerter ses voisins ou la police municipale s'il remarque un fait inhabituel mais il n'intervient jamais. Il est également un relais d'informations de la police vers son quartier.

✳️ **Vous avez des questions ou souhaitez intégrer ce dispositif ?**

Renseignements auprès de la police municipale 03 86 64 21 60



Police Municipale Conseils pour l'été

La période estivale est propice aux cambriolages et aux démarchages abusifs. La police municipale vous rappelle quelques consignes simples.

- ⊖ **NE JAMAIS** partir longtemps sans prévenir proches ou voisins de confiance.
- ⊖ **NE JAMAIS** laisser vos clés à l'extérieur (dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs...)
- ⊖ **NE JAMAIS** indiquer votre nom et votre adresse sur le porte-clés, ou sur le GPS de votre voiture
- ⊖ **NE JAMAIS** laisser l'apparence d'un domicile inoccupé.
- ⊖ **NE JAMAIS** laisser d'objets de valeur ou de bijoux ainsi que des moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chéquier, carte bancaire...)
- ⊖ **NE JAMAIS** mentionner votre absence et sa durée sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux
- ✓ **TOUJOURS** informer de votre départ prolongé vos voisins ou vos proches. La police municipale peut aussi vous enregistrer dans le dispositif « tranquillité vacances »
- ✓ **TOUJOURS** verrouiller toutes les issues, demander à un voisin ou à un parent de donner un aspect « vivant » à votre logement.
- ✓ **TOUJOURS** faire prélever ou suivre votre courrier, simuler une présence (fonctionnement intermittent de lampes d'éclairage ou de radios...).
- ✓ **TOUJOURS** conserver ou déposer vos valeurs et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque).
- ✓ **TOUJOURS** utiliser le transfert d'appels téléphoniques.

Si vous ne partez pas en vacances

- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères au quartier.
- Prévenez la police municipale (03 86 64 21 60) ou nationale (17) de toute anomalie.
- Pensez à relever le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect.

Toute l'année

- Veiller à ce que votre portillon extérieur soit verrouillé.
- Ne jamais ouvrir à des inconnus.
- Equiper votre porte d'entrée d'un œilleton, votre porte de rue d'une sonnette.
- Être vigilant aux faux agents EDF-GDF, services des eaux, de la police et tout autre service public. Les vrais agents possèdent une carte professionnelle.

Au distributeur de billets

- Ne vous laissez pas distraire.
- Eloigner la personne trop près de vous lorsque vous tapez votre code secret.
- Surtout ne pas laisser votre code secret avec votre carte bancaire.

Période estivale Les bonnes pratiques



Chacun désherbe son trottoir !

Il appartient aux riverains d'entretenir les végétaux de manière à ce que ces derniers n'empiètent pas sur les trottoirs ni, a fortiori, sur la voie publique. De même, les propriétaires riverains du ru de la Gaillarde sont tenus à l'entretien des rives par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux et d'assurer la bonne tenue des berges. Par ailleurs, il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par la réglementation préfectorale. Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L.2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. La violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punies de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe.

Nuisances sonores

Sur notre territoire sont interdits tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants, notamment pendant la nuit, sur la voie publique, dans les cours et dans les maisons s'ils peuvent être entendus au dehors. L'interdiction porte sur tous cris, chants, bruits provenant d'appareils de radiodiffusion, de télévision ou d'instruments de musique et d'une manière générale, tous les bruits de nature à troubler le repos des habitants de 22h à 7h du matin. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques doivent être effectués les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

✳️ **Pour tous renseignements : police municipale 03 86 64 21 60**

Même pour 2 minutes le stationnement peut-être gênant.

Stationnement

Pour que notre ville soit agréable à tous, un effort doit encore être fait par certains conducteurs en évitant l'arrêt, le stationnement dangereux ou gênant. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers et de manière à gêner le moins possible la circulation, selon les articles R417-9 à 12 du code de la route. Quelques rappels essentiels :

- ✳️ **Ne pas stationner sur un trottoir : risque d'accident pour le piéton qui marche sur la route.**
- ✳️ **Ne pas stationner sur une place « handicapé » : accès plus difficile pour la personne concernée qui fait un plus long trajet.**
- ✳️ **Ne pas stationner du mauvais côté : cela bloque la circulation et entrave le passage des services publics (bennes, balayeuse...).**
- ✳️ **Ne pas stationner à proximité d'un carrefour : générateur de graves accidents.**

Laissons les trottoirs aux piétons !



Protéger
les jeunes
citoyens et
les autres

École Célestin Freinet Tout savoir sur la maternelle



L'école maternelle de Saint-Clément compte 4 classes et regroupe des enfants de 3 à 6 ans : de petites, moyennes et grandes sections.

En maternelle, les élèves développent le langage oral et écrit, se construisent à travers les activités physiques et artistiques, découvrent les premiers outils mathématiques, explorent le monde et apprennent à devenir autonomes. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant, en s'exerçant, en résolvant des problèmes, en se trompant...

Le quotidien des petits Clémentins

Les journées alternent des moments d'apprentissage riches et variés avec des temps individuels, collectifs et en petits groupes (ateliers). Chaque jour comprend aussi des activités physiques (en salle de motricité pour coopérer, s'exprimer, courir, danser, lancer, sauter, suivre un parcours...), des moments récréatifs dans la cour (pour jouer, échanger et partager en sécurité) et des temps plus calmes (lecture d'histoires, sieste pour les petites sections dans le dortoir les après-midis).

Les enseignantes profitent des mercredis matins, pour que les enfants découvrent leur environnement proche : médiathèque, dojo ou gymnase de la ville.

L'école bénéficie depuis plusieurs années d'un équipement numérique moderne : des tablettes ainsi qu'un ordinateur et un vidéo-projecteur pour chaque classe acquis par la commune. Chaque année, les classes participent à une ou deux anima-

tions « nature » au parc du Moulin à Tan ou au parc de la Ballastière pour découvrir le milieu de vie des animaux ou explorer les 5 sens.

Les élèves de grande section sont inscrits au dispositif « école et cinéma » : ils se rendent trois fois dans l'année au cinéma pour voir des films ou des courts métrages destinés à un jeune public et sélectionnés par l'inspection académique.

Les sorties et spectacles

En mai ou juin, les petites et moyennes sections découvrent une année sur deux l'univers de la ferme (à la Ferme de Flo à Evry) ou les arts du cirque (avec le cirque Star à Piffonds).

Les grandes sections se rendent, chaque fin d'année, au poney-club de Formanoir à Armeau pour 4 matinées d'initiation.

Cette année, les élèves de grande section ont également été inscrits au dispositif « classe bleue » : pendant une semaine, ils se sont rendus à la piscine de Sens pour deux séances par jour (une le matin et une l'après-midi) afin de se familiariser avec le milieu aquatique et commencer à se déplacer dans l'eau.

Le 14 juin les classes ont présenté des danses lors d'un spectacle à destination des parents d'élèves. Une fin d'année bien remplie pour faire grandir les petits clémentins.



Les boîtes aux lettres papillons Pour protéger les enfants

Des « boîtes aux lettres papillons » ont été installées en septembre à l'école élémentaire et au dojo pour permettre de libérer la parole des enfants afin qu'ils puissent exprimer leur mal-être, le harcèlement qu'ils peuvent subir qu'il soit mental ou physique ainsi que les violences physiques ou sexuelles auxquelles ils peuvent être confrontés.

Un enfant peut, s'il le souhaite, déposer un papier dans cette boîte aux lettres en indiquant son nom afin qu'une aide puisse lui être apportée. Seule la personne habilitée peut collecter les courriers ou dessins qui sont ensuite transmis au pôle d'analyse de l'association « Les Papillons ». A l'issue, un retour auprès de la mairie, de l'école ou à la CRIP du Département (cellule de recueil des informations préoccupantes) est établi. Dans les cas les plus graves, un signalement direct au procureur de la République peut être engagé.

Le dispositif a été présenté à chaque classe et chaque club sportif utilisant le dojo afin que chaque enfant puisse s'en saisir.

A la rentrée ce dispositif sera étendu au site de la MJC-La Fabrique qui accueille également de nombreux enfants.

Par ailleurs, sur la base de l'initiative de Saint-Clément, le dispositif sera déployé par la Communauté d'agglomération du grand sénonais dans toutes les écoles élémentaires des 27 communes.

✳ Pour tout renseignement : 03 86 83 16 14



Mêler sécurité et solidarité

Désormais la mairie de Saint-Clément est identifiée comme un lieu sûr pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue.

Le dispositif Angela est mis en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et son conseil intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance.

En partenariat avec le centre d'information droits des femmes et familles, ce dispositif est à destination des commerçants mais aussi des collectivités pour créer un réseau de lieux sûrs.

Il s'agit de porter assistance et soutenir toute personne faisant appel au dispositif se sentant menacée ou étant victime de violences.

Vous vous sentez en danger immédiat ou venez de subir une agression, passez la porte de la mairie et demandez Angela ! Vous pourrez alors être pris en charge en toute sécurité.

Agenda

✳️ **30 juillet au 10 septembre**
Exposition
« Athlètes extraordinaires »
à la médiathèque



✳️ **20 septembre**
Apéro concert
Cour de la médiathèque
à 19h

✳️ **21 septembre**
Portes ouvertes du nouveau restaurant scolaire de 10h à 17h



✳️ **28 septembre**
Cirque star
sur la place Jacques Chirac à 15h

✳️ **4 octobre**
Belote du TUC
à la salle des fêtes à 14h



✳️ **5 et 6 octobre**
Repair'café
à la salle des fêtes

✳️ **12 octobre**
Concert organisé par Clément'Zik à 20h30



✳️ **2 et 3 novembre**
24 h du jeu
à la salle des fêtes



✳️ **5 novembre au 3 décembre**
Exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale
à la médiathèque



✳️ **9 novembre**
Bal folk
à la salle des fêtes à 20h30



✳️ **11 novembre**
Commémoration
à 10h30

✳️ **16 et 17 novembre**
Bourse aux jouets
du TUC à la salle des fêtes



✳️ **23 et 24 novembre**
Spectacle théâtre cabaret
à la salle des fêtes à 20h30

✳️ **14 et 15 décembre**
Marché de Noël
place de l'église



Plus de
70 exposants
Restauration
Animations
Concert

État civil

Décès

APARICIO Ascension ● 12/02/2024
AVELINE Eliane, Marie ● 08/08/2023
BARBIER Marc, Albert, Lucien ● 09/09/2023
BÉNARD Gilberte, Marie ● 31/12/2023
BOURGOIN Mireille, Odette ● 15/06/2023
BRIHI Ouahcene ● 04/12/2023
BRUNIN Gislaine, Lucienne ● 02/04/2024
CHARPENTIER Liliane, Raymonde ● 29/06/2024
DE RAEMY Marcelle, Lucienne, Danielle ● 18/03/2024
ELDJOUDI Ahmed ● 18/12/2023
FLORÈS Patrick, Gérard ● 12/03/2024
GABIOT Micheline, Marie ● 15/09/2023
JACQUES Colette, Micheline, Marie Thérèse ● 19/11/2023
JACQUET Francis ● 23/04/2024
JOUAN Paulette, Mireille ● 09/06/2023
LAHRACH Fatima ● 12/10/2023
LALLEMENT Jeannine ● 22/06/2023
LÉGER Denise, Geneviève, Marie ● 06/11/2023
MARTINEAU Erick ● 26/05/2024
MAURIN Jacques ● 22/10/2023
MICHAUT Mauricette, Paulette ● 03/06/2023
MOUILLET Andrée, Jeanne ● 01/05/2024
OHNET Georges, François ● 16/10/2023
PEZET Eliane, Alice ● 22/06/2023
POMMIER Louis, Georges ● 25/04/2024
SAWRUN Joseph ● 29/06/2023
SOURIE Germaine, Madeleine ● 10/12/2023
VAILLANT Marcel, Victor ● 28/09/2023
VERRIER Huguette, Julia ● 01/05/2024
VIGNOT Suzanne, Yvonne ● 02/06/2023
BAZINET Eliane ● 20/07/2023
BOUCHER Jeannine ● 04/09/2023
COCHOIS Guy, Marc ● 22/08/2023
DE BOUVÈRE Michel, Claude ● 03/10/2023
DÉMONTÉ Christian, Henri Louis ● 11/08/2023
GAFFRIC Jean-Marie ● 28/06/2024
HERMIER Michel, Gaston ● 03/06/2024
HONDERMARCK Jean, Michel, René ● 14/12/2023
HORN Micheline ● 30/11/2023
KOHLEGER Géard, Justin, Marcel ● 09/02/2024
LEGENDRE Evelyne ● 25/06/2024
MANGIN Jeanne, Marie ● 22/08/2023
MORISSON Jean Paul ● 13/02/2024
TRIBOUILLARD Jean-Pierre, Paul, André ● 08/08/2023

Naissances

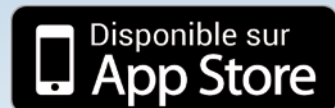
ARNOULT Pablo, Eutiquio, Louis ● 14/03/2024
AZARIZ Yanis ● 10/05/2024
BADI Bilal ● 26/02/2024
BENCHERIF Neyla ● 25/07/2023
BENGABERT Jude ● 21/01/2024
BOILEAU LENOIR Lana, Christine, Georgette ● 08/01/2024
BRAZ Emilio, Hernani ● 08/09/2023
CASTANO Cataleya ● 11/08/2023
CHARTI Haroun ● 01/06/2023
CHICHI Sanad ● 22/04/2024
DAHCHOUR Aaliyah, Aïcha ● 08/02/2002
D'ANGELO Yasmine ● 12/09/2023
DEMAJ Alenzo ● 06/01/2024
DUVAL CLAUDEPIERRE Lisa, Caterina ● 04/09/2023
EL MOUKRIFI Hidaya ● 05/03/2024
GHOUZALI Nahyl ● 22/06/2023
GUILLE Elyas ● 10/05/2024
JOSEPH Jaïmyce, Nancy, Cathy ● 23/05/2024
LASHAB Ways ● 24/10/2023
LECOMTE Noham, Grégory ● 01/07/2023
LEPERCHE Elyna ● 31/05/2024
LONGEAU Jules ● 20/02/2024
LUBOUÉ DUPUIS Mélio, Méwen, Hervé ● 07/01/2024
MARION Charlotte, Carolane, Constance ● 22/03/2024
METELUS Anaëlyne ● 15/06/2024
MORIN Linao, Marley ● 25/04/2024
PETITEAU SORE Naomi, Lily, Blue ● 18/04/2024
RAMADANI Hasan ● 10/11/2023
RAYNAUD Elya, Sandrine, Maud ● 19/10/2023
RENNER Maylonn ● 06/11/2023
SCHNEIDER Noé ● 09/12/2023
STALPORT Ivann, Bernard, Alix ● 23/06/2023
YACIN Eda ● 27/02/2024
ZAKA N'Dré Mila ● 04/09/2023

Mariage

ALCHAFI JOUMA Moawiya & YAHYAOUI Naoual ● 10/02/2024
ALVES GAVINHO Nicolas, Michel & EPINETTE Morgane ● 18/05/2024
FERRAND Sébastien & POLLARD Miranda, Louise ● 22/06/2024
GUILLEM Matthieu & HENRIOT Blandine, Jeannine, Paulette ● 26/08/2023
LABAUME Dany, André, Cyprien & LIGAUT Laetitia, Laurence ● 22/07/2023
LAGHZAOUI Zakaria & DJOUA Nesrine ● 10/06/2023
LUBOUÉ Ludovic, Claude, Norbert & DUPUIS Adeline, Simone ● 15/06/2024
MOROSE Steeve, Serge & LJILJAK Marie, Sabrina ● 06/07/2024
RAMADANI Adem & BEJZAK Ermina ● 11/03/2024
RAMOSTRIGO Clément & CRIBIER Noémie, Julie, Justine ● 15/06/2024
RASQUIN René, Jean, Eugène, Paul & LIZA Gnoko, Angeline ● 22/07/2023
TREVERT Thomas & MEMBRILLA Audrey, Denise, Paola ● 18/05/2024

Saint-Clém'en

Poche



 **L'APPLI DES
CLÉMENTINS**